



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

ID : 034-213400534-20240226-2024_02_27_03-DE



Berger
Levrault

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le vingt-six Février, le Conseil Municipal de la commune de CARLENCAS ET LEVAS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame TOLUAFE Sylvie, MAIRE.

Objet : Admission en non-valeur

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/02/2024

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes TOLUAFE Sylvie, Maire, ARNAUD Émilie,
Ms. POUJOL Cédric, 1er adjoint, ALZIEU Marc, 2e adjoint, BOUCHET Joël, FIGAROL Gérard, GIMENO Michel

ÉTAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE :

Mme RADURIAU Linda a donné pouvoir à M. GIMENO Michel.

ÉTAIT ABSENT NON REPRÉSENTÉ :

M. MITTENAERE Johnny.

Secrétaire de séance :

Monsieur ALZIEU Marc a été élu secrétaire de séance.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie Ouest Hérault a présenté une liste de créances remontant jusqu'en 2013. Ces créances sont associées à des personnes décédées depuis ou ayant quitté le territoire national.

La Commune va devoir palier à ces factures non réglées par une admission en non-valeur.

Les crédits nécessaires seront ajoutés à budget au chapitre 65.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire et sur demande de la Trésorerie Ouest Hérault, valide l'inscription des crédits nécessaires au recouvrement des sommes admises en non-valeur.

Fait les jours, mois et an que ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Sylvie TOLUAFE, Maire

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique www.telerecours.fr

Transmis au contrôle de la légalité le :

Publication le :